



PLAN CLIMAT

Le Comminges s'engage... et vous ?

PLAN CLIMAT du PAYS COMMINGES PYRENEES

PLAN DE COMMUNICATION ET DE CONCERTATION

CONTEXTE

- Contexte global :

L'ADEME, la DREAL et la Région Occitanie ont lancé début 2017 un **appel à projet** destiné à accompagner des territoires dans la mise en œuvre d'une **démarche énergie-climat volontaire et ambitieuse**, via la réalisation anticipée (au regard de l'obligation réglementaire) d'un **Plan Climat Air-Énergie Territorial (PCAET)**.

Le PETR du Pays Comminges Pyrénées figure parmi les 11 lauréats de cet appel à projets.

Il est composé de 3 EPCI :

- La Communauté de Communes Cœur et Coteaux du Comminges (44 300 hab.), EPCI « obligé »¹
- La Communauté de Communes Cagire-Garonne-Salat (17 709 hab.), EPCI « non obligé »
- La Communauté de Communes Pyrénées Haut Garonnaises (15.545 hab.), EPCI « non obligé »

Dans un souci de cohérence avec les autres démarches territoriales en cours, notamment le SCOT, et de mutualisation des moyens financiers, **la mission d'élaboration d'un PCAET à l'échelle du Comminges est confiée au PETR Pays Comminges Pyrénées.**

A partir d'un **diagnostic** et d'une **stratégie élaborés collectivement**, les 4 structures adopteront **chacune leur plan d'actions** d'ici la fin d'année 2018 : un à l'échelle du Pays (animation, sensibilisation) et un pour chacune des trois communautés de communes du territoire, axé sur leurs compétences et patrimoine.

Tout au long de l'élaboration du PCAET, des outils et actions de communication et de concertation devront être mis en œuvre, notamment pour répondre aux obligations légales de droit d'initiative citoyenne, de concertation et de consultation du public.

¹ la loi Transition Ecologique pour la Croissance Verte du 17 août 2015 impose aux EPCI de plus de 20 000 habitants au 1^{er} janvier 2017 l'élaboration d'un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) pour le 31 décembre 2018.

- Moyens humains, techniques et financiers des 4 structures affectés aux activités de communication :

Pour mener à bien les activités de communication et de concertation nécessaires, dans le cadre de l'élaboration du PCAET, **les 4 structures disposent des moyens suivants :**

- **Pays Comminges Pyrénées :**

- . ½ ETP sur la communication, avec des logiciels de création graphique à disposition
- . L'Espace INFO ENERGIE du Pays peut assurer un certain nombre d'animations grand public
- . Une page Facebook alimentée tous les jours
- . Un site internet
- . Une newsletter, envoyée à environ 1 000 personnes (inscription sur le site internet du Pays), environ tous les trimestres
- . Des relais auprès des élus et des partenaires : comité syndical, commission des Maires, conseil de développement
- . Pour le PCAET, un budget communication/ animation d'environ 10 000 €, en intégrant une partie du budget animation de l'EIE.

- **Communauté de Communes Cœur et Coteaux du Comminges (5C) :**

- . Une directrice de communication et 3 agents (environ 2.5 ETP), dont une maquettiste et graphiste
- . Une page Facebook
- . Un site internet pour le 1er trimestre 2018
- . Des panneaux lumineux sur le territoire
- . Des espaces d'exposition à la médiathèque et au siège de la 5 C
- . Des commissions territoriales en fonction des anciens périmètres qui permettent de communiquer plus localement auprès des élus
- . Une relation déjà entretenue avec les mairies pour l'envoi d'informations à diffuser dans les bulletins municipaux.

- **Communauté de Communes Cagire-Garonne-Salat :**

- . 2 chargées de communication à 20h/ semaine chacune
- . Un bulletin d'information communautaire (4 fois par an)
- . Un conseil de développement en cours de montage
- . Un site internet opérationnel
- . Une page Facebook
- . Un espace d'exposition au Siège, à l'office de tourisme d'Aspet et à l'abbaye de Bonnefont
- . Une commission communication et un portage fort par le Président

- **Communauté de Communes Pyrénées Haut Garonnaises :**

- . Une chargée de communication à temps plein
- . Une arborescence en cours de travail pour un futur site internet en 2018
- . Une page Facebook en cours de création
- . A priori, reconduction d'un magazine communautaire ; environ 1 à 2 fois par an, distribué dans tous les foyers
- . Du mobilier urbain (sucettes) lumineux dans la ville de Luchon

Ces moyens humains, techniques et financiers devront être mis en œuvre de manière conjointe et concertée entre le Pays et les 3 Communautés de Communes.

OBJECTIFS

- Faire connaître le PCAET :
 - . Informer tous les publics du territoire (particuliers, élus, acteurs économiques, associations...) de l'élaboration en cours du PCAET.
 - . Expliquer le rôle et de chacune des structures (le Pays et les 3 Communautés de Communes) et ce qu'elles ont prévu en terme de livrables (un diagnostic et une stratégie commune mais 4 plans d'actions).
 - . Présenter les enjeux environnementaux et énergétiques du territoire.
 - . Expliquer ce qu'est un PCAET.
 - . Présenter chaque étape prévue dans le cadre de l'élaboration du PCAET.
 - . Utiliser tous les canaux de communication à disposition des 4 structures du territoire (réunions, documents, outils digitaux...).
- Faire adhérer au PCAET :
 - . Nécessité de diffuser très régulièrement des informations sur l'état d'avancement du PCAET pour que ce sujet devienne familier sur le territoire (fréquentes piqûres de rappel).
 - . Expliquer l'intérêt du PCAET pour les habitants du territoire.
 - . Motiver la décision des élus des 4 structures du territoire à se lancer dans un PCAET et valoriser leur volontarisme politique.
 - . Adopter une tonalité pédagogique pour convaincre les différents publics de l'intérêt du PCAET.
 - . Utiliser des termes simples pour leur permettre de comprendre et de retenir les messages diffusés : éviter les termes technocratiques, les acronymes, les références trop détaillées à la réglementation...

On parlera ainsi de « Plan climat » plutôt que de « PCAET », de « la loi Transition énergétique pour la croissance verte de 2015 » plutôt que de « la loi TECV n°2015-992 du 17 août 2015 », par exemple.
- Faire agir et co-construire :
 - . Mener des actions de concertation avec les différentes parties prenantes (particuliers, élus, acteurs économiques, associations...), tout au long de l'élaboration du PCAET, pour recueillir les avis et les idées, faire partager les bonnes pratiques des acteurs du territoire et construire ensemble une stratégie commune ainsi que les 4 plans d'actions.
 - . Favoriser l'acceptation par les différents publics de la stratégie commune et des 4 plans d'actions qui auront été adoptés.
 - . Donner envie d'agir aux différentes parties prenantes et de prendre des initiatives, afin d'accélérer la mise en œuvre des actions prévues dans le cadre du PCAET.

PUBLICS-CIBLES

Ce plan de communication et de concertation vise plusieurs publics-cibles :

- Elus communautaires et du Pays
- Elus communaux
- Services du PETR
- Services des 3 Communautés de Communes
- Services communaux
- Partenaires institutionnels
- Public scolaire
- Partenaires économiques

- Entreprises
- Associations
- Particuliers habitant le territoire
- Presse

Les outils et les actions de communication seront mis en œuvre de manière différenciée, en fonction des publics-cibles visés.

ACTIONS DE COMMUNICATION ET DE CONCERTATION

. **Voir le tableau dédié ci-après.**

. **Outils et actions de communication media et hors media, actions de concertation** : identité visuelle propre et charte graphique, événements, relations presse, communication digitale, supports papier, expositions, outils pédagogiques, relais de communication...

. **Evaluation** : identifier des indicateurs permettant d'évaluer la mobilisation des publics et l'impact des moyens de communication mis en œuvre.



	Elus	Partenaires	Citoyens
Lancement de la démarche	Commission <i>Transitions</i> du PETR (22 septembre)		Réunion publique / ciné débat de lancement
	Copil de lancement de la démarche (2^{ème} quinzaine d'octobre) Présentation de la démarche, méthodologie, 1ers résultats du diagnostic		
Diagnostic territorial	CoTech intermédiaire Diagnostic		
	Copil rendu du diagnostic (janv-fev 2018)		
	Présentation du diagnostic décliné par territoire au sein de chaque EPCI		
<i>Livrables ; Diagnostic territorial à l'échelle du PETR et de chacune de ses CdC, documents de présentation en CoPil, évaluation environnementale stratégique (phase diagnostic)</i>			
Stratégie et plan d'actions	Séminaire stratégique (fev-mars 2018) A partir des données du diagnostic et des orientations choisies, tenue d'ateliers thématiques pour approfondir la stratégie et permettant au territoire de s'inscrire dans les objectifs stratégiques et opérationnels réglementaires (baisse des GES, maîtrise des consommations d'énergie...). Accompagnement fort du bureau d'étude : benchmark, animation des ateliers et interactivité avec les propositions des participants...		Outils de concertation en ligne Réunion publique/ ciné débat pour la restitution du Plan d'actions (une réunion par interco?)
	CoPil Stratégie (mars-avril 2018) Validation de la stratégie travaillée lors du séminaire		
	Présentation de la stratégie au sein de la 5C (et des autres EPCI?)		
	Présentation du diagnostic et de la stratégie en conférence des Maires (début d'année 2018)		
		Présentation du diagnostic et de la stratégie en Conseil de Développement (début d'année 2018)	
	Travail sur le plan d'actions à l'échelle du PETR et dans chaque EPCI (une réunion de travail avec le bureau d'étude par EPCI)		
<i>Livrables ; Supports utilisés lors du Séminaire, documents de présentation du CoPil Stratégie et rapport avec déclinaison réglementaire pour chacun des EPCI, présentation de la stratégie PETR (4 pages), évaluation environnementale (phase stratégie)</i>			
Mise en œuvre	Evènement festif – lancement du PCAET (automne 2018) Présentation rapide du plan d'actions, visite de sites...		